

# Responsabilité des paramédicaux à l'hôpital

## Compétences visées

- S'approprier les principes de la responsabilité professionnelle.
- Savoir identifier les moments à risque.
- Connaître ses limites de compétence et les risques de dépassements.
- Apprendre à se positionner au sein de l'équipe.



## EN RÉSUMÉ

Le nécessaire travail en équipe rend difficile l'appréciation des responsabilités des uns et des autres. Les paramédicaux se sentent souvent protégés par leur statut en exerçant sous l'autorité du médecin ou de leur encadrement. Dans ce contexte il est nécessaire de clarifier le niveau de responsabilité pesant sur chacun à l'aide de la réglementation professionnelle et de nombreux cas de jurisprudence. Les données statistiques permettent de comprendre l'ampleur du phénomène et l'analyse des mises en cause identifie les moments les plus à risque dans son exercice professionnel.

### LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience.  
Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.  
Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.  
Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Tous les paramédicaux, dont :  
Infirmiers, aides-soignants, AP, kinésithérapeutes, manipulateur radio, ASH.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

S'approprier les principes de responsabilité professionnelle des paramédicaux.  
Apprendre à identifier les moments à risque dans la prise en charge des patients.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation dynamique basée sur des cas réels.  
Analyse d'affaires jugées dont on dégagera des conseils pratiques.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Données qualitatives et quantitatives sur la responsabilité des paramédicaux.
- Les principaux reproches formulés contre les paramédicaux.
- Les différentes responsabilités et leurs conditions.
- Leçons à tirer des dernières jurisprudences relatives aux paramédicaux.
- Trucs et astuces pour améliorer sa défense.

## INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

## LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

## DURÉE 3 H 30

## TARIF

**800 € TTC** la demi-journée.



## DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

## MODALITÉS D'APPRECIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.  
Questionnaire à 6 mois.

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services/services-et-formations-macsf/nos-formations>

## CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : [interventions-juristes@macsf.fr](mailto:interventions-juristes@macsf.fr)

N° DRIEETS  
11922156192